

La conception de cette salle et la surveillance des travaux ont été réalisés par **Didier Richard**, architecte bien connu à Aigues-Mortes. Comme vous pouvez le constater, après les tribunes du Stade et la Crèche Halte-Garderie, Didier Richard a su nous permettre de doter notre Commune d'une réalisation supplémentaire dont les qualités esthétiques et fonctionnelles font autorité.

Ont travaillé également à l'aménagement de cette salle :

- Pour la maçonnerie, Bellet Daniel, d'Aigues-Mortes,
- Pour la menuiserie, Rivas, d'Aigues-Mortes,
- Pour l'électricité, le chauffage, la plomberie, la climatisation, Balp Martin, d'Aigues-Mortes,
- Pour la peinture, Guyonnaud, d'Aigues-Mortes,
- Pour les fauteuils, Cinéconfort, de Lons-le-Saunier,
- L'appareillage nous a été fourni par l'entreprise Audio Technic de Saint-Jean-de-Védas,
- Le contrôle technique a été assuré par la Société Qualiconsult, de Nîmes.

Je tiens à remercier toutes ces entreprises et leurs employés pour leur diligence. Le cinéma a été aménagé en un temps record et, pour cela, certaines entreprises n'ont pas hésité à travailler très tard le soir, et même les week-ends.

La réalisation de ce cinéma revient à 1 448 000 F. Sur cet investissement, la Commune récupèrera 230 000 F de T.V.A.

Ce projet a fait l'objet de subven-

Photo RANCUREL

tions en annuités du Conseil Général à hauteur de 450 000 F.

Le cinéma doit être subventionné par le Ministère de la Culture pour un montant de 300 000 F.

La Région devrait également participer au financement de ce projet, notamment sur la partie concernant le système vidéo télé satellite. On nous a officiellement annoncé l'accord d'une subvention de l'ordre de 100 000 F.

Permettez-moi de remercier tout particulièrement les personnes qui ont apporté leurs conseils précieux pour cette réalisation.

Il s'agit : d'**Armand Panigel**, qui a été l'animateur à la télévision de l'émission « Au Cinéma ce Soir » ; de **Stellio Lorenzi**, qui nous fera l'honneur de venir à la fin du mois de janvier, à l'occasion de la représentation dans cette salle du film « Les Prisonnières » ; et de **Madame Thérèse Launet**, Directrice du Cinéma Municipal de Clermont-l'Hérault.

Egalement, je tiens à remercier les personnes qui nous ont apporté leur précieux concours, notamment Messieurs Claude Morello, Joseph Servel, Jean Murat qui, ces derniers jours, se sont dépensés sans compter pour bien maîtriser les appareils de projection.

Je remercie également Michel Tournaire à qui nous devons le graphisme de nos programmes.

Nous souhaitons que le fonctionnement et la programmation de ce cinéma ne soit ni une affaire pri-

vée, ni une gestion municipale stricte.

A cet effet, nous avons proposé que soit mise en place une association qui regrouperait tous les amoureux du 7<sup>e</sup> Art de notre Commune.

Cette association aura pour fonction de décider de la programmation et d'assurer le fonctionnement de ce cinéma. Elle bénéficiera évidemment de l'aide technique, financière et humaine de la Municipalité.

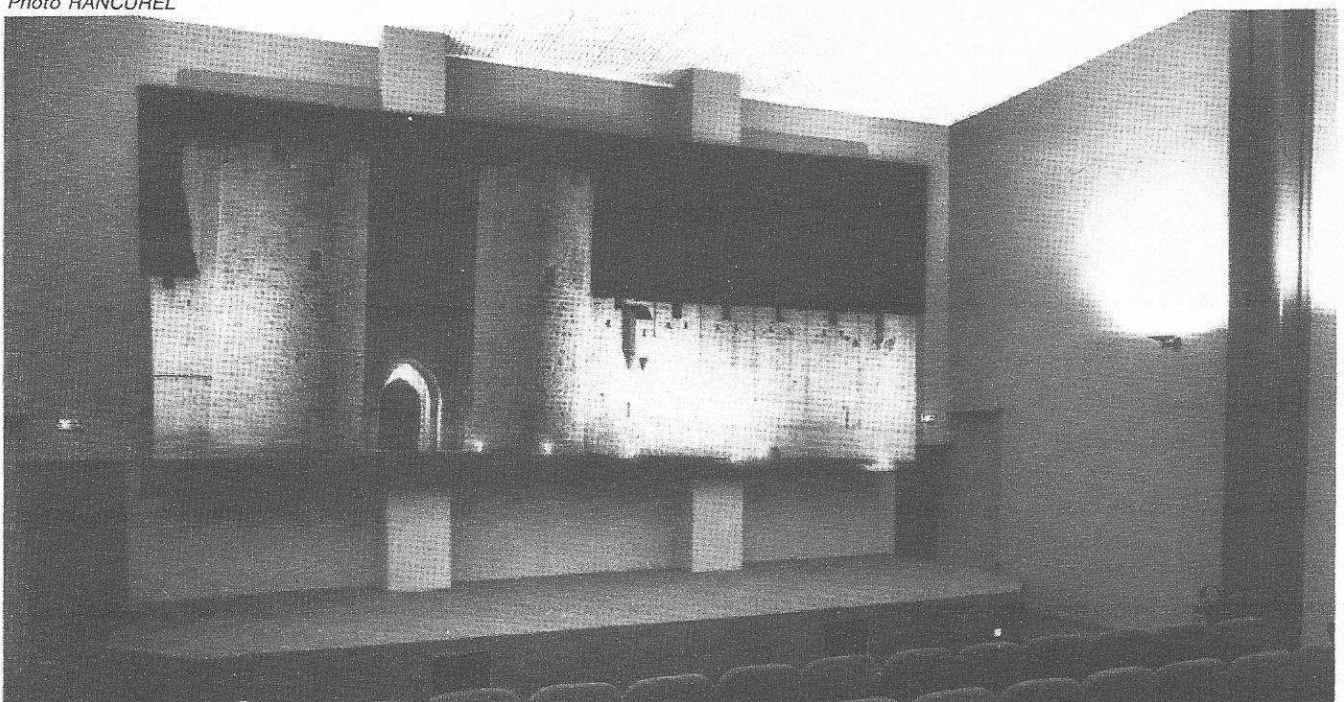
Nous sommes fiers et heureux de vous annoncer qu'avant même que l'activité de ce cinéma ne commence, de nombreux Aigues-Mortais se sont investis en vue de sa réussite.

D'ores et déjà, 73 personnes ont donné leur adhésion à l'association Grand Ecran Pour Tous. Cette association a déjà mis en place son bureau qui comprend 15 membres. Il est présidé par Jean-Louis Parody et c'est Madame Anne Dambrin, employée municipale, qui en est secrétaire et qui fait fonction de Directrice de Cinéma.

Je tiens ce soir à remercier tout particulièrement Madame Dambrin pour le dévouement dont elle a fait preuve afin que soit lancé, dans les meilleures conditions, ce cinéma.

C'est pourquoi nous pouvons être optimistes pour l'avenir du Cinéma Marcel Pagnol d'Aigues-Mortes. Ainsi, Aigues-Mortes, à la mesure de ses ambitions, se dote d'une nouvelle réalisation qui, je n'en doute pas, fera honneur à notre cité.

Vive le Cinéma et longue vie au Cinéma Marcel Pagnol !



## LE FONCTIONNEMENT DU CINÉMA

Une association s'est créée **Grand Ecran Pour Tous**. Elle compte actuellement 76 adhérents et est dirigée par un Bureau composé de 15 membres.

Cette association a pour but le fonctionnement et la Gestion du Cinéma Marcel Pagnol mis à disposition par la Municipalité. Elle bénéficiera de l'aide technique, matérielle, humaine et financière de la Commune. Madame Dambrin Anne, Secrétaire de l'association, a été désignée comme Directrice du Cinéma.

## SA PROGRAMMATION

Pour l'ouverture du cinéma, une « Quinzaine » a été mise en place avec trois films par semaine.

Les enfants du collège (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) ont eu le plaisir de voir un classique du cinéma : « West Side Story ».

Nos enfants du primaire et dernière année de maternelle ont eu la joie de voir « Le livre de la jungle ». Ces séances ont été offertes gratuitement par la Commune.

Les Aigues-Mortais ont répondu favorablement à cette initiative. L'inauguration en a été la preuve et les premières séances publiques ont connu un certain succès.

Il est prévu que trois séances par semaine (plus pendant les vacances scolaires) : le mercredi (tarif réduit), le samedi soir et le dimanche après-midi.

L'association Grand Ecran a décidé de réserver la soirée du vendredi pour la projection de film à thème.

Dans ce cadre, le 13 janvier a eu lieu une soirée vidéo avec l'association Regard ; le 20 janvier la projection du film « Danton » dans le cadre de la semaine sur le Bicentenaire de la Révolution Française ; le 27 janvier « Les Prisonnières » avec la participation de Stello et Jean-Louis Lorenzi.

Doit avoir lieu également :

- Le 3 février, « Un monde à part » avec la participation d'Amnistie Internationale.
- Il est d'ores et déjà prévu, pour le 28 avril, le film « Le pull-over rouge », avec la participation de Gilles Perrault.

Toutes les personnes ou associations peuvent faire part de leur souhait concernant la programmation du Cinéma Marcel Pagnol. Pour cela, ils doivent joindre en Mairie : Madame Dambrin, qui fera part de leurs propositions au Bureau de l'Association.